



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 41545

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication les perspectives et les échéances de la mission confiée, par son prédécesseur, en février 2004, au directeur du livre et de la lecture, afin d'étendre le programme de médiathèques de proximité aux « quartiers urbains fragilisés ». Le directeur du livre et de la lecture était invité à « réfléchir à la nature, à la vocation et au contenu que pourraient revêtir d'autres types d'équipements culturels dans ces quartiers » (Maires de France - avril 2004).

## Texte de la réponse

La mission confiée au directeur du livre et de la lecture consiste à coordonner les initiatives des directions centrales et des services déconcentrés visant à créer, en étroite partenariat avec le ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, des lieux culturels de proximité dans les zones urbaines sensibles visées par la loi n° 2003-710 du 1er août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine. Il s'agit de permettre à des populations socialement et culturellement fragilisées d'accéder à des équipements culturels diversifiés, en se fondant sur les enseignements du programme national de développement des médiathèques de proximité, les « ruches » avec le même souci de qualité architecturale et de qualité des services. Un état des lieux a permis de recenser les actions d'ores et déjà menées par le ministère dans le cadre de la politique de la ville. Il a été demandé aux directions des affaires culturelles, en lien avec les sous-préfets chargés de mission pour la ville et les correspondants régionaux de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine créée le 1er janvier dernier, d'identifier les projets en cours et ceux qui pourraient être proposés aux communes concernées. Ce travail est actuellement en cours, et la directive nationale d'orientation qui sera adressée aux directions régionales pour 2005 fait de ce programme de nouveaux équipements culturels une priorité de l'action du ministère, en particulier pour ce qui concerne les « ruches ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41545

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2004, page 4360

**Réponse publiée le :** 27 juillet 2004, page 5777